

CET IMPRIMÉ EST À UTILISER A PLAT OUVERT



Comité territorial de Rugby
FLANDRES (3012Z)
PLACE CADET ROUSSELLE
BP 70017
59651 VILLENEUVE D ASCQ CEDEX
Tél. : 03 20 19 02 60 - Télécopie : 03 20 19 02 61

FEUILLE DE MATCH

Date de la
rencontre

26.00 K

Club organisateur

Division ou catégorie

Poule

COMPOSITION DES EQUIPES

OBLIGATION d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1^{ère} ligne et d'indiquer en marge leur capacité à évoluer aux postes de « pilier gauche » (G), « talonneur » (T) et « pilier droit » (D).

11) Face à chaque numéro, nom et numéro de licence de joueur, mettre une croix dans la case correspondant à la couleur de sa carte de qualification (O = orange, B/J = blanche/jaune, B = blanche), puis effectuer le total par colonne.

QUATRE PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE

QUATRE PERSONNES ADMISES SUR LE BLOC DE TOUSSE					
A	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
Entraîneur(s)			Entraîneur(s)	Baudo-ni	1968111014258
Soigneur	KRUY CM.1	650081332395	Soigneur	Religieux	1981011066950
Adjoint-terrain	POTEL Philippe	19580714843	Adjoint-terrain	qui-plet	1957031332483
Médecin *			Médecin *		

* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde :

JUGES DE TOUCHE

Nom : CAITUCOLI Prénom : Guillaume Nom : VILLEBOIS Prénom : DIMITRI
Tél. : N° licence : 96507615851 Tél. : N° licence : 9782071603916

DIRIGEANT DÉLÉGUÉ⁽²⁾ AUX OPÉRATIONS DÉ CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

(2) de l'association organisatrice : BC St Quentin Nom du dirigeant : PTEL Prénom : Philippe N°de licence : 195801218213

VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom : <u>PICHAY</u>	Prénom : <u>PASCAL</u>	Nom : <u>BANWIRI</u>	Prénom : <u>NICOLAS</u>
Fonction : <u>Dirigeant</u>		Fonction : <u>ENTRAÎNEUR</u>	<u>SAT</u>
Signature : 	N° licence : <u>1587051216935</u>	Signature : 	N° licence : <u>190811014735</u>

COMPÉTITIONS TERRITORIALES

N°de rencontre : 201011 RCT



Comité territorial de Rugby
FLANDRES (3012Z)
PLACE CADET ROUSSELLE
BP 70017
59651 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Tél. : 03 20 19 02 60 - Télécopie : 03 20 19 02 69

RAPPORT D'ARBITRE

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations, du délégué sportif ou du directeur de match

Date de la rencontre	Club organisateur	Division ou catégorie	Poule
26/6/10	Saint-Quentin	4 - Série	

Tél. :

Arbitre	NOM	Prénom	Comité	N° licence	Tél.
	Sabatelle	Frédéric	FF	1488061634749	
Licencié capacitaire					Tél.

Délégué sportif ou directeur de match

A	Equipe : RC St Quentin 2	RÉSULTAT DU MATCH	B	Equipe : RC Thierache
Eléments du score	Nbre	Val.	Points	
Essai	02	5	10	
But après essai	01	2	02	
But de pénalité	—	3	—	
Drop-goal	—	3	—	
<i>Douze</i>		TOTAL	12	<i>Douze</i>
				* Bien vérifier l'exactitude du résultat

EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1^{er} carton jaune)

A	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie)	N° de licence	Equipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée	
				2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Indiscipline
	NE PAS RETENIR LA CARTE	DE QUALIFICATION			Autres motifs (mettre une croix) - Action ou voies de fait contre un officiel - Jeu dangereux - Brutalité - Infractions verbales et provocations envers l'adversaire - Non respect des obligations de fonction

MATCH ARRÊTÉ

BAGARRE(S) GÉNÉRALE(S) *

DÉORDRES OCCASIONNÉS PAR LE PUBLIC OU LES DIRIGEANTS

A la minute

A la et et minute

Nature :

Avant le match

Equipe(s) à l'origine :

Avant ou après le match (barrer la mention inutile)

Responsabilité :

Pendant le match

Equipe(s) à l'origine :

Après le match

ALLURE GÉNÉRALE DU MATCH

Equipe(s) à l'origine des incidents si match heurté ou violent

Normal

Heurté *

Violent *

* En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s) générale(s), établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire au verso)

RÉCLAMATIONS

A	Equipe réclamante :	B	Equipe réclamante :
Déposée :	<input type="checkbox"/> avant le match	<input type="checkbox"/> après le match	Déposée :
Somme versée (caution) :			Somme versée (caution) :

MATCH À EFFECTIF INCOMPLET

A	Equipe :	B	Equipe :
Motif :		Motif :	

VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A	Equipe :	Arbitre	B	Equipe :
Nom :	Prénom :	Nombre de cartes de qualification jointes (réclamations uniquement)	Nom :	Prénom :
Fonction :		Equipe A :	Equipe B :	Fonction :
N° de licence :		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N° de licence :
Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature	Signature		Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »
<i>Verdict pris connaissance</i>	<i>Sabatelle</i>	<i>Frédéric</i>		<i>Verdict pris connaissance</i>

Les dirigeants rédacteurs ainsi que l'arbitre sont priés de compléter tous les paragraphes de cet imprimé avec soin et précision. Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue à l'article 443.5 des R.G.